

La vallée du Fossat - Les rochers de la Pause

Distance

↔ 6.5 km

Durée

🕒 1h45

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

📈 +326 m

Balissage

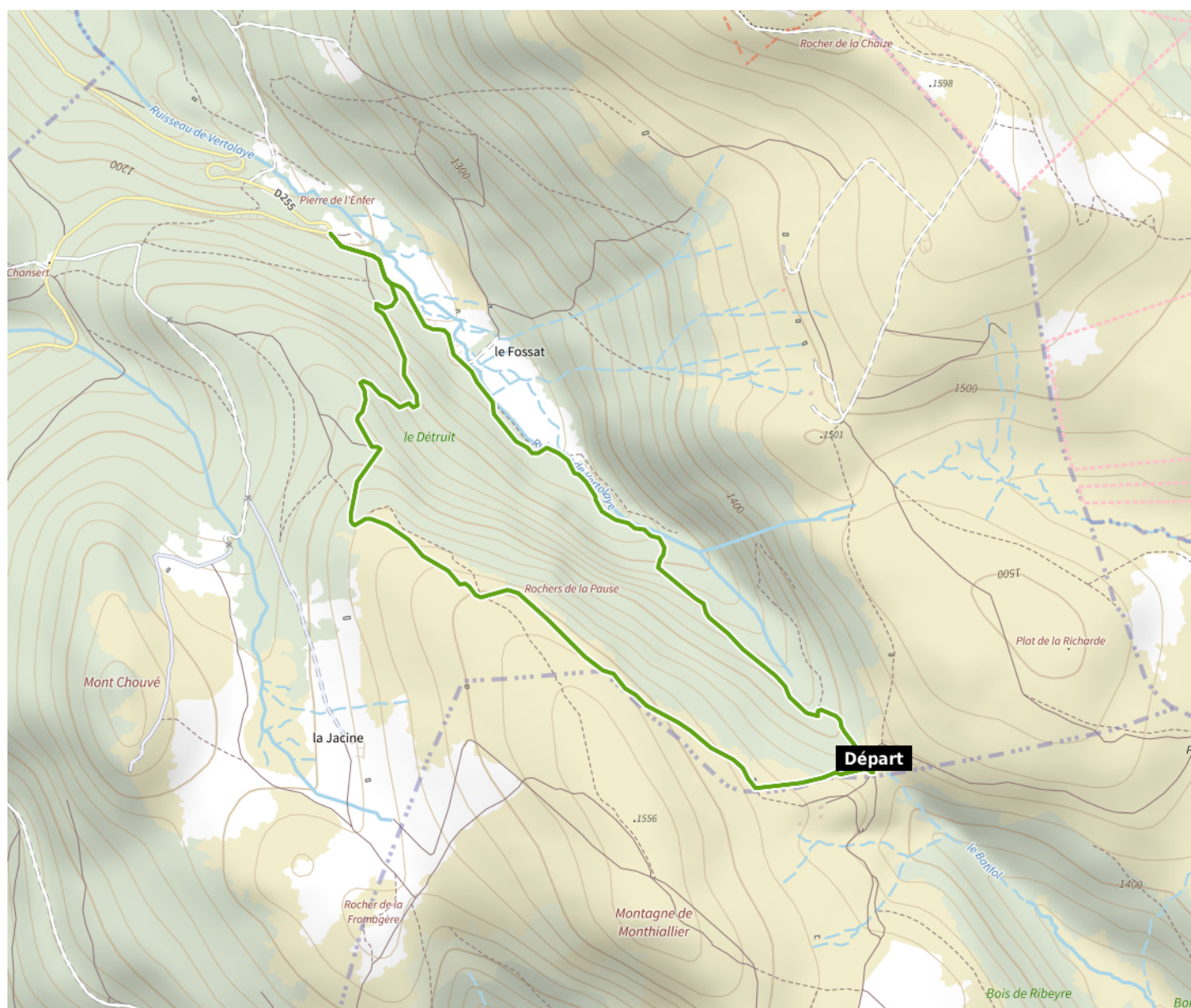
📏 Bleu

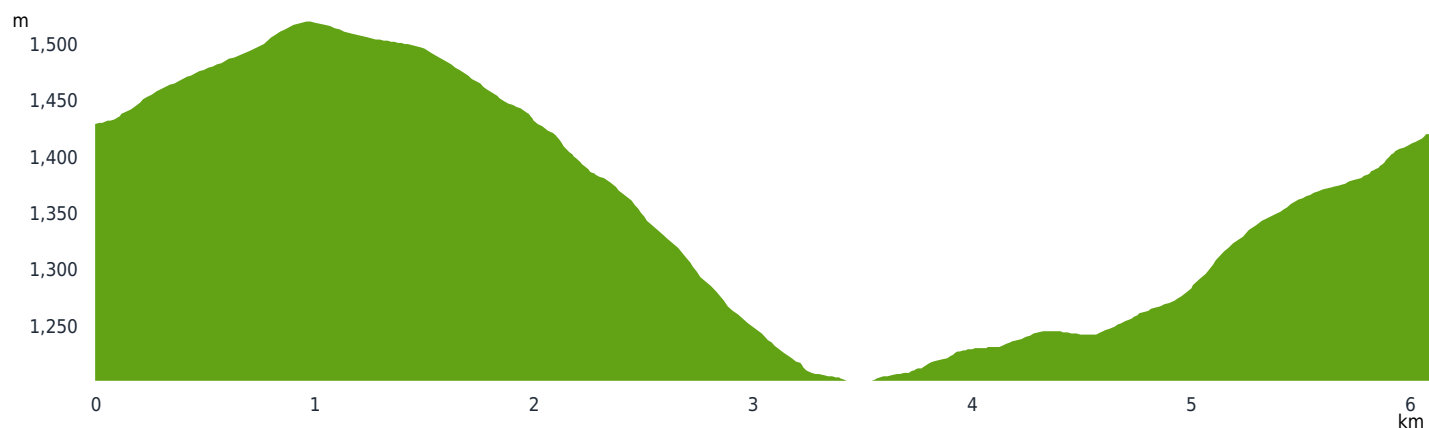


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Job

Adresse de départ

Job - Col de Chansert - À Pré-Daval à côté d'un chaos granitique
63990 Job

Accès au point de départ

Du bourg de Job, prendre la D66 à gauche (direction St-Pierre-la-Bourlhonne) puis la D255 à droite (direction col du Chansert). Au col du Chansert, continuer sur la D255 pendant 1 km. À Pré-Daval à côté d'un chaos granitique.

Description du parcours

Un itinéraire magnifique, au cœur de la vallée glaciaire du Fossat, classé Espace Naturel Sensible, en passant par les Rochers de la Pause et ses panoramas exceptionnels sur les Hautes-Chaumes du Forez et les montagnes de l'ouest, des Alpes au Sancy.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Dans l'épingle de la D 255, 1 km après le col de Chansert, à Pré-Daval (chaos granitique), suivre la piste qui pénètre dans la vallée. Au niveau du jas du Fossat, emprunter le chemin en face le long du ruisseau de Vertolaye. Au moment de franchir le ruisseau, suivre le sentier à droite qui grimpe fortement en sous-bois. Garder toujours ce même sentier, traverser le ruisseau et rejoindre la croix du Fossat (vue sur les vallées du Fossat et des Reblats).

Étape 2 : Monter le sentier le plus à droite en longeant la clôture. Emprunter l'escabeau pour rentrer dans le parc (jasseries sur la gauche) ; monter tout droit pour en franchir un second. Au niveau du jas en ruine, continuer à droite ; traverser une zone de tourbière et poursuivre dans la lande à callunes et myrtilles.

Étape 3 : Aux rochers de la Pause (vue sur Pierre-sur-Haute à droite), descendre tout droit. Passer un nouvel escabeau et continuer sur un chemin à droite (vue sur la chaîne des Puys et le massif du Sancy à gauche). À l'orée du bois, passer l'escabeau et descendre par le chemin forestier en face.

Étape 4 : À la sortie d'un virage à gauche, sur le replat, emprunter une sente à droite descendant dans la forêt (prudence, terrain accidenté). Garder le sentier le plus marqué plongeant dans la vallée. Passer sous un affleurement rocheux, emprunter la passerelle et rejoindre la même piste qu'à l'aller ; la suivre à gauche pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.